



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

LETTRE OUVERTE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 11 juillet 2022

La violence envers les aînés, ça suffit !

À la lumière des hausses de cas de violence envers les personnes aînées déclarés à la police, je constate que les personnes aînées sont vulnérables et nous avons comme devoir de les protéger face aux violences.

La violence fait des choses. Je commence à m'y attendre. Je perçois dorénavant le monde comme un danger : je deviens plus prudent.

C'est du moins ce que m'alerte Statistique Canada à travers son étude publiée jeudi dernier. Cette étude révèle que le taux de cas de violence vis-à-vis des personnes de 65 ans et plus déclarés à la police a augmenté de 22 % de 2010 à 2022. Celle-ci qualifie de violence les voies de fait, les agressions sexuelles et les vols qualifiés.

La violence est dirigée droit contre nous, les aînés. Je commence à voir qu'être reconnue comme une personne aînée, c'est être soumis à cet assaut incessant des sens : j'en viens à craindre le toucher d'un monde qui fait preuve de violence envers les personnes aînées.

C'est pourquoi je pense qu'il faut résister, ensemble, à la maltraitance envers les personnes du troisième âge. Faisons découvrir de nouvelles manières de maintenir le contrôle sur notre vie en demeurant partie prenante des débats et des changements sociaux.

Je crois que les personnes qui aspirent à faire une bonne vieillesse sont celles qui arrivent à penser le vieillir à travers la notion de changement, afin de sortir d'une représentation linéaire et négative du vieillissement. Vieillir en santé, c'est être positif en prenant sa place dans la société !

La violence fait des choses. Bien vieillir, c'est s'impliquer pour lutter contre les violences afin de préserver la dignité des aînés. Souvenons-nous qu'aux grands âges, faire bonne vieillesse signifie se recentrer sur ce qui compte le plus : le bien-être des personnes aînées.

**Paul-René Roy, président
Association québécoise des
retraité(e)s des secteurs public et
parapublic (AQRP)**